



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	VERMILION REP S.A.S. Etablissement d'Ambès
Adresse de l'établissement :	Chemin Départemental 10 Z.I. du Bec d'Ambès 33810 AMBES
Activité de l'établissement :	<i>VERMILION exploite un centre de stockage de pétrole brut produit à partir des champs pétrolifères d'Aquitaine. Le pétrole brut est stocké avant réexpédition par navires vers les raffineries. L'établissement d'Ambès stocke en moyenne 200 000 à 300 000 tonnes de pétrole brut par an.</i>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<i>Seul du pétrole brut est stocké sur le site. Les dangers liés à ce produit pouvant générer un accident majeur avec effets sur la santé humaine et l'environnement sont :</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>L'incendie (feu de nappe, feu de cuvette ou feu de bac).</i>• <i>L'inflammation de vapeurs accompagnée ou non d'une explosion.</i> <p><i>Il est à noter qu'une pollution des eaux et du sol n'a pas d'effet direct sur les personnes.</i></p>

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p><i>Les principaux types de scénarios sont les inflammations et explosions consécutives à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une fuite sur une tuyauterie de transfert</i> - <i>La rupture rapide ou une fuite sur un bac de stockage</i> - <i>L'immersion du toit d'un bac de stockage</i> <p><i>Pour limiter la probabilité d'occurrence d'un tel événement ou pour diminuer son impact, l'exploitant dispose notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>D'une surveillance continue avec présence humaine 24/24</i> - <i>De détecteurs de gaz, de flamme, d'hydrocarbures</i> - <i>De sondes de niveaux de sécurité de produit dans les bacs</i> - <i>D'un système de conduite et de supervision de l'ensemble des installations</i> - <i>D'un réseau de caméras y compris de caméras thermiques</i> - <i>D'un plan de maintenance et de surveillance de ses équipements</i> - <i>D'un dispositif de défense contre l'incendie automatisé</i> <p><i>L'exploitant est également doté d'un Système de Gestion de la Sécurité (procédures d'exploitation, de maintenance, de gestion des entreprises extérieures,...). Un Plan d'Opération Interne (P.O.I.) est également établi afin de répondre dans les plus brefs délais à l'ensemble des scénarios d'accidents.</i></p>
---	--